

APMAC

Association pour le Prêt de Matériel d'Actions
Culturelles

21 Rue de l'Abattoir
17100 SAINTES



RAPPORTS DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

*

APMAC

Association pour le Prêt de Matériel d'Actions Culturelles

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Mesdames, Messieurs les adhérents,

APMAC
21 rue de l'abattoir
17100 SAINTES

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association APMAC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

.../...

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe expose, dans les faits caractéristiques de l'exercice, un litige en cours, qui n'a pas donné lieu à une provision dans les comptes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport de gestion et les autres documents adressés aux adhérents ne nous ayant pas été communiqués, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ces documents en vue de nous assurer de leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

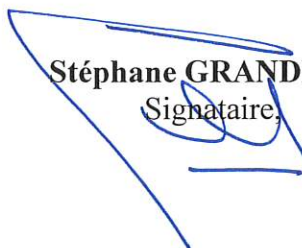
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
- s'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINTES, le 7 mars 2019

SARL Cabinet Audit BASSANT, LANGLET & Associés,
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de POITIERS

Stéphane GRANDET,
Signataire.



BILAN ACTIF

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au 31/12/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	14 649,40	11 772,49	2 876,91	4 777
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	15 410,55	11 110,69	4 299,86	5 331
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	1 052 222,28	837 381,84	214 840,44	259 521
Autres immobilisations corporelles	64 274,44	44 763,15	19 511,29	7 603
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	2 601,30		2 601,30	807
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	345,73		345,73	346
Créances rattachées à des participations				
Titres Immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 450,00		11 450,00	2 350
TOTAL (I)	1 160 953,70	905 028,17	255 925,53	280 735
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	29 074,78	10 668,78	18 406,00	18 530
Avances et acomptes versés sur commandes				864
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	101 568,90	5 570,03	95 998,87	86 185
Autres	379 952,64		379 952,64	27 157
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	9 606,79		9 606,79	24 148
Charges constatées d'avance (3)	1 631,09		1 631,09	1 324
TOTAL (III)	521 834,20	16 238,81	505 595,39	158 207
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 682 787,90	921 266,98	761 520,92	438 942

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF

Du 01/01/2018
au 31/12/2018

Du 01/01/2017
au 31/12/2017

FONDS ASSOCIATIFS

Fonds propres

Fonds associatifs sans droit de reprise	27 973,52	27 974
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	47 694,94	47 695
Report à nouveau	-34 361,24	-35 528
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	49 736,24	1 167
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	274 764,04	90 588
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		

TOTAL (I) 365 807,50 131 896

Comptes de liaison

TOTAL (II)

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques	18 540,00	41 418
Provisions pour charges	49 888,75	47 231

TOTAL (III) 68 428,75 88 649

Fonds dédiés

Sur subventions de fonctionnement	14 736,19	14 736
Sur autres ressources		

TOTAL (IV) 14 736,19 14 736

DETTES (1)

Dettes financières

Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	106 837,00	125 084
Emprunts et dettes financières divers (3)		150

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes d'exploitation

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 444,34	17 632
Dettes fiscales et sociales	157 938,59	59 573
Redevables créditeurs	351,55	149

Dettes diverses

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	30 937,00	1 073

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance 40,00

TOTAL (V) 312 548,48 203 661

Ecarts de conversion passif

(VI)

TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI) 761 520,92 136 942

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

312 548,48
14 626,12

92 126
111 535

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Du 01/01/18
au 31/12/18

Du 01/01/17
au 31/12/17

PRODUITS D'EXPLOITATION (1)

Ventes de marchandises	6 658,27	7 147
Production vendue (biens et services)	377 470,65	345 427
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	541 628,87	229 615
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	39 374,97	7 816
Cotisations	20 360,00	12 980
Autres produits (hors cotisations)	34 147,51	36 365

TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I) 1 019 640,27 639 350

CHARGES D'EXPLOITATION (2)

Achats de marchandises	5 788,67	5 931
Variation de stocks de marchandises	-10 545,03	-445
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	222 358,41	139 457
Impôts, taxes et versements assimilés	18 890,53	8 406
Salaires et traitements	458 876,96	285 138
Charges sociales	160 026,36	117 367
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur Immobilisations : dotations aux amortissements	83 362,39	78 217
Sur Immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	16 238,81	
Dotations aux provisions	23 697,75	3 116
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	346,29	2 045

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II) 979 041,14 639 231

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II) 40 599,13 119

Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)

PRODUITS FINANCIERS

De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres Intérêts et produits assimilés	467,95	40
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		

TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 467,95 40

CHARGES FINANCIÈRES

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 533,80	3 288
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) 2 533,80 3 288

RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI) -2 065,85 -3 248

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Du 01/01/18
au 31/12/18

Du 01/01/17
au 31/12/17

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Sur opérations de gestion

7 602,30

65 899

Sur opérations en capital

6 229,16

300

Reprises sur provisions et transferts de charges

TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)

13 831,46

66 199

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Sur opérations de gestion

2 477,27

20 486

Sur opérations en capital

151,23

41 418

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)

2 628,50

61 904

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)

11 202,96

4 295

Impôt sur les bénéfices

SOLDE INTERMÉDIAIRE

49 736,24

1 167

+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS

- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

TOTAL DES PRODUITS

1 033 939,68

705 589

TOTAL DES CHARGES

984 203,44

704 423

EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)

49 736,24

1 167

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS

Bénévolat

Prestations en nature

Dons en nature

21 742,00

21 742

TOTAL PRODUITS

21 742,00

21 742

CHARGES

Secours en nature

Mise à disposition gratuite de biens et services

Personnel bénévole

18 786,00

22 227

TOTAL CHARGES

18 786,00

22 227

TOTAL

52 692,24

682

13 745,95

20 517

* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

11 202,96

4 295

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 761 520,92 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 49 736,24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

1) L'association bénéficie de la gratuité de la part de ville de SAINTES du loyer des locaux sis 21 Rue de l'Abattoir 17100 SAINTES. Le loyer ainsi économisé en 2018 s'est élevé à 21 742 €.

En contrepartie de la gratuité du loyer, des prestations ne sont pas facturées à la ville de Saintes. Le total des prestations non facturées en 2018 s'est élevé à 18 786 €

2) Il existe un litige pour un montant de 50 k€. Ce risque paraissant injustifié, il n'a donné lieu à aucune provision.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels	3 ans
- Matériel	4 à 12 ans
- Matériel de transport	7 ans
- Mat. de bureau et informatique	3 à 10 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des Immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	27 060		3 000
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 041 614		30 405
	Inst. générales, agencés & aménagés divers				546
	Autres Immos corporelles		15 309		3 028
	Matériel de bureau & mobilier informatique		47 392		13 309
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	1 104 314		47 288
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		346		
	Autres titres Immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		2 350		11 150
		TOTAL	2 696		11 150
		TOTAL GENERAL	1 134 070		61 438

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions		Valeur brute des Immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & développ.	TOTAL				
	Autres postes d'Immob. incorporelles	TOTAL			30 060	
CORPORELLES	Terrains					
	Sur sol propre					
	Constructions					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage Indust.		19 796		1 052 222	
	Inst. gal. agen. amé. divers				546	
	Autres Immos corporelles		15 309		3 028	
	Mat. bureau, Inform., mobilier				60 700	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL	35 105		1 116 497	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				346	
	Autres titres Immobilisés					
	Prêts & autres Immob. financières		2 050		11 450	
		TOTAL	2 050		11 796	
		TOTAL GENERAL	37 155		1 158 352	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres Immobilisations incorporelles	TOTAL	16 952	5 931		22 883
Terrains					
Sur sol propre					
Constructions					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outill. Industriels		782 093	72 608	17 319	837 382
Inst. générales agencem. amén.			38		38
Autres immob. corporelles		15 309	777	15 309	777
Matériel de transport		39 789	4 160		43 949
Mat. bureau et informatiq., mob.					
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	837 190	77 583	32 628	882 145
	TOTAL GENERAL	854 143	83 514	32 628	905 028

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. Incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES STOCKS

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	18 529,75	29 074,78	18 529,75	29 074,78
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	18 529,75	29 074,78	18 529,75	29 074,78

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres Immobilisations financières	11 450		11 450
	Clients douteux ou litigieux	7 564	7 564	
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	94 005	94 005	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	21 969	21 969	
	Etat & autres	3 664	3 664	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	353 321	353 321	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	998	998	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 631	1 631	
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		494 603	483 153	11 450
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 631
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 631

PRODUITS À RECEVOIR

Les autres créances sont composées essentiellement des subvention non encaissées au 31/12

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	600
Autres créances	353 321
Disponibilités	125
TOTAL	354 046

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	106 837	48 010	54 508	4 319
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	16 444	16 444		
Personnel & comptes rattachés	70 137	70 137		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	45 654	45 654		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	20 793	20 793		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	21 355	21 355		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	31 289	31 289		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	40	40		
TOTAUX	312 548	253 722	54 508	4 319
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	82 847			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	85
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 561
Dettes fiscales et sociales	107 748
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	115 393

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les sociétés.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE s'élève à 21 969 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

ENGAGEMENTS

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 49 888,75 Euros.
Cet engagement a été comptabilisé.

LES EFFECTIFS

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

LES EFFECTIFS

	31/12/2018	31/12/2017
Personnel salarié :	14,00	14,00
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Effectif	14,00	14,00
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

APMAC

Association pour le Prêt de Matériel d'Actions Culturelles

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31
décembre 2018**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31
décembre 2018

APMAC
21 rue de l'abattoir
17100 SAINTES

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS PASSES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L 612-5 du code de commerce.

Fait à SAINTES, le 7 mars 2019

SARL Cabinet Audit BASSANT, LANGLET & Associés,
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de POITIERS

Stéphane GRANDET,
Signataire,